



ETABLE

Le mot du Maire

Mesdames, Messieurs,

Chères Etableraines, Chers Etablerains,

Une fois encore, je viens vers vous en cette fin d'année pour vous rendre compte des divers événements passés au sein de notre commune.

Nous terminons cette année par la fusion de notre commune d'Etable avec la Rochette, pour ne former plus qu'une seule et grande commune :

Valgelon-La Rochette (désistement des communes de Détrier et La Chapelle Blanche).

Sachez que le nom d'Etable continuera à exister en tant que quartier dans la nouvelle commune. Grâce à cette fusion le service public de proximité est maintenu et sera amené à s'enrichir .

Je vous rappelle que notre PLU est toujours en cours d'élaboration et que vous pouvez consulter sur le site d'ETABLE les différentes étapes d'évolution (le PADD a été voté).

En cette fin d'année permettez-moi d'exprimer à tous mes bons vœux que je forme pour vous et les vôtres pour 2019.

Votre maire, Christiane COMPAING

Une fusion de communes qu'est ce que c'est ??

La France est le pays d'Europe avec le plus grand nombre de communes individuelles. Il y a 11.054 communes en Allemagne pour 82 millions d'habitants, 8.125 en Espagne, 7.954 en Italie, contre 35.416 en France.

Des communes fusionnent donc, afin de ne former plus qu'une seule et grande commune. Les conditions requises sont qu'elles soient voisines (une frontière commune est obligatoire) et qu'elles soient ouvertes à la fusion, par le vote du conseil municipal.

Commune d'ETABLE
Bulletin municipal officiel
Décembre 2018

Directeur de publication :
Christiane COMPAING

Rédacteurs :
Fabien GARCIA
Pierrette PEYRE
Joël RECORDON

Collaborateurs :
Conseil Municipal

Une fusion de communes pourquoi ??

Il y a plusieurs objectifs à la réunification de communes.

Pour l'état, la réduction des coûts des communes, avec moins de maires, moins d'adjoints et des services publics mutualisés.

Pour les communes l'intérêt est multiple :

- Augmentation du nombre d'habitants, ce qui permet d'avoir plus de poids pour les services publics (DDT, Service des Impôts, Poste, CPAM...)
- Mutualisation des biens et des personnes (personnel communal, tracteurs, équipements sportifs et de loisirs...)
- Subventions de l'état pour les travaux et l'entretien de l'ensemble des communes.

FUSION

Concrètement pour Etable, ça va changer quoi ??

Etable est une très petite commune avec 390 habitants selon l'INSEE pour 2018. le budget de fonctionnement de la commune est faible et la suppression des subventions de l'état et de la région, ainsi que la diminution drastique des aides du département et de l'intercommunalité font que les finances sont très fragiles et nous ne sommes plus en mesure aujourd'hui de subvenir aux différentes mises aux normes, travaux et autres besoins de la commune et des habitants. Le fait de devenir une commune nouvelle avec quelques 4301 habitants, permettra à Etable d'envisager les travaux et besoins communaux sur un budget global plus élevé, avec des possibilités largement étendues.

Pour les habitants, peu de choses visibles. La mairie deviendra une mairie annexe, avec des permanences de la secrétaire de mairie correspondantes à celles actuelles.

La possibilité de voir revenir les documents ANTS (carte d'identité, passeport entres autres) en mairie de La Rochette, au lieu de Montmélian ou Pontcharra.

Un lissage des impôts fonciers sur les 2 communes.

Des travaux d'entretien des voies communales et autres biens communs plus fréquents.

Mais du coup, comment on s'appelle ?

Une demande a été faite au collège de La Rochette, afin que les collégiens proposent leurs idées. Après de longues discussions sur le sujet, le nom retenu est Valgelon-La Rochette. Le gentilé reste à définir.

CHIFFRES CLES !!

4301 Environ, le nombre d'habitants de la nouvelle commune.

37 : le nombre de conseillers municipaux des 2 communes réunies

736 : en hectares, la surface de la commune nouvelle

Qu'est ce que ça coûte ??

C'est la question qui revient le plus et en ces temps de crises elle est bien légitime.

Pas de coût complémentaire pour la commune, au contraire plutôt des gains avec les différentes mutualisations possibles, la diminution globale des conseillers municipaux et les frais afférents aux différents entretiens partagés.

D'un point de vue impôts (taxe d'habitation et taxe foncière), un lissage sur les 2 communes sera effectué sur 12 ans. Cela n'affectera pas nos taux d'imposition.

Les autres charges à payer, par exemple lors de la dépose d'un permis de construire ou les taxes de réseau sont déjà régies soit par le département, soit par la communauté de communes mais, de toutes façons, par des niveaux supérieurs à celui de la commune et ne sont donc pas impactées par la fusion.

Les investissements et travaux en cours dans la commune sont maintenus et une quote-part du budget de la commune nouvelle, sera dédié au financement des projets existants validés.

FUSION

Agenda et points à retenir !!

En tout premier lieu, pourquoi faire cela en cette fin d'année et pas avant ou après ?

Plusieurs raisons : pour préparer la réunion publique, il fallait l'accord de l'ensemble des communes concernées, or Détrier n'a voté son accord que le 29/11/2018 avant de souhaiter se retirer du projet. Ensuite, à partir du 1^{er} janvier 2019 les fusions seront interdites car nous approcherons des élections municipales. Et enfin, lors du prochain mandat, il est question de fusions gérées directement par l'état, et de ce fait nous n'aurons aucun choix sur les conditions de fusion, alors qu'aujourd'hui chaque commune peut établir la charte de fusion d'un commun accord.

Bien sur tout ne se fera pas du jour au lendemain, nous vous donnons les dates clés des semaines et mois à venir,

31/12/2018 : finalisation de la fusion des 2 communes.

01/01/2019 : nous ne formons plus que la commune nouvelle de **Valgelon-La Rochette**. Les conseils municipaux des 2 communes existent toujours et participent ensemble à un conseil municipal de la commune nouvelle. Une élection interne aura lieu pour élire le maire et les adjoints de Valgelon-La Rochette.

Avril 2020 : les élections municipales permettront d'élire un nouveau conseil, avec 29 à 31 représentants des 2 anciennes communes. De ce fait le maire d'Etable devient maire délégué et adjoint de la commune nouvelle les adjoints et les conseillers gardent leur poste en entrant dans le nouveau conseil municipal et cela jusqu'à la prochaine élection (2020).

- Impôts lissés sur les 2 communes sur une durée de 12 ans.
- Mairie d'Etable transformée en mairie annexe, ouverte au public aux horaires habituels.
- Conservation des services de la commune avec une forte amélioration pour certains.
 - Mutualisation des moyens matériels et humains des 2 communes.
 - Utilisation des services municipaux rochettois (périscolaire, cantine, club, gymnase, salle des fêtes...) aux tarifs des habitants de la commune.
 - Et bien d'autres choses encore.

EVENEMENTS ET INFORMATIONS DIVERS A ETABLE

Installation coussins berlinois et dos d'âne

Comme vous avez pu le remarquer, des dos d'âne ont été créés dans Le Villaret et des coussins berlinois installés sur la route du Mas, la route des granges et sur la route du Garapont.

Le positionnement de ceux-ci a été déterminé par souci de sécurité, mais aussi imposé par le département dans la traversée du Villaret puisque cette route appartient au département (D23) et non à la commune. Comme d'habitude les conseillers municipaux et des bénévoles ont uni leurs forces pour réaliser ces travaux.



La vie d'Etable

Places de parking du Villaret

Nous demandons aux riverains et utilisateurs de ces places de parking de respecter les emplacements prévus afin que tout le monde puisse en profiter. Le respect est de mise également pour les places handicapés réparties sur l'ensemble des parkings du village.

Tri sélectif plastique

À partir du 1^{er} janvier, l'ensemble des plastiques pourra être trié dans les points de tri sélectif déjà présents en différents points sur la commune. Tous vos emballages type yaourts, savons, shampoings et autres pourront être recyclés par le biais de ces containers.

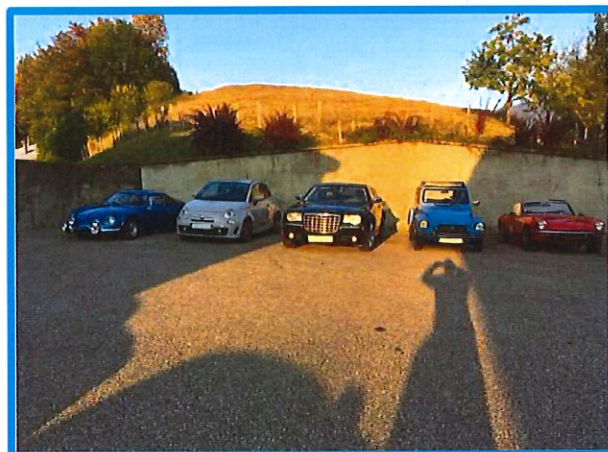
Rallye d'orientiflette

Le premier rallye d'orientiflette organisé par l'association les Mécaniques du Val Gelon basé à Valgelon-La Rochette a eu lieu avec un départ et une arrivée donnés à la salle des fêtes d'Etable.

15 voitures de toutes époques ont participé à un rallye d'orientation, avec parcours secret et questionnaires disséminés sur le parcours. Un classement général a permis de définir les meilleurs tant au niveau des kilomètres parcourus, du temps de référence, qu'à celui de bonne réponse aux questionnaires. Le grand gagnant est reparti avec un smartphone et tout le monde à eu son lot selon le classement.

La journée s'est conclue autour d'une Tartiflette géante préparée par les membres de l'association.

L'ensemble des participants était ravi et espère remettre cela l'année prochaine !!



Nous vous rappelons le nouveau site Internet de la commune d'Etable : www.etable-savoie.com

Vous y retrouverez les bulletins municipaux à télécharger, mais aussi les informations sur la commune, les horaires d'ouvertures de la mairie.

Toutes les informations concernant le **PLU** sont également disponibles sur le site.



RECENSEMENT

de la population 2019

Répondez sur internet,
c'est encore plus simple

le-recensement-et-moi.fr

Du 17 janvier au 16 février 2019



DES CHIFFRES AUJOURD'HUI
POUR CONSTRUIRE DEMAIN



Insee & votre commune

La vie d'Etable



Comme chaque année, nous avons fêté nos Anciens!



Le traditionnel repas des Anciens, offert par la municipalité, aux Séniors établerains âgés de 70 ans et plus, a eu lieu le 2 décembre 2018, au restaurant du Héron, à La Croix de la Rochette. Celui-ci s'est passé dans la convivialité et la bonne humeur!



Recensement de la population.



Madame, Monsieur,
Vous allez être recensée(é) cette année.
Mme Françoise Bersot épouse Billard sera notre Agent Recenseur. Elle se présentera prochainement chez vous du :
17 janvier 2019 au 16 février 2019
Elle vous demandera de répondre à l'enquête sous quelques jours.

NOUVEAU dès le 1^{er} janvier 2019 CHEZ VOUS, TOUS LES EMBALLAGES SE TRIENT



BOUTEILLES ET FLACONS
EN PLASTIQUE



EMBALLAGES ET BRIQUES
EN CARTON



EMBALLAGES
EN MÉTAL
+ même les petits



Tous les autres emballages en plastique



UN DOUTE, UNE QUESTION SUR LE TRI ?
04 76 97 19 52 - www.sibreca.fr



©ITE©

SIBRECA